

PLAN LOCAL D'URBANISME Approuvé

HERLISHEIM



3a. Règlement-document graphique Ensemble de la commune

ELABORATION
PLU approuvé par délibération du Conseil
Municipal du 17 novembre 2010
La mairie
HERLISHEIM

Novembre 2010

LIMITES

--- Limite communale ---
--- Limite de zone ou de secteur ---

PLANTATIONS ET ESPACES BOISES

statut au titre de l'art. L123-1 du code de l'urbanisme

[Hatched pattern]	ESPACES BOISES CLASSÉS
-------------------	------------------------

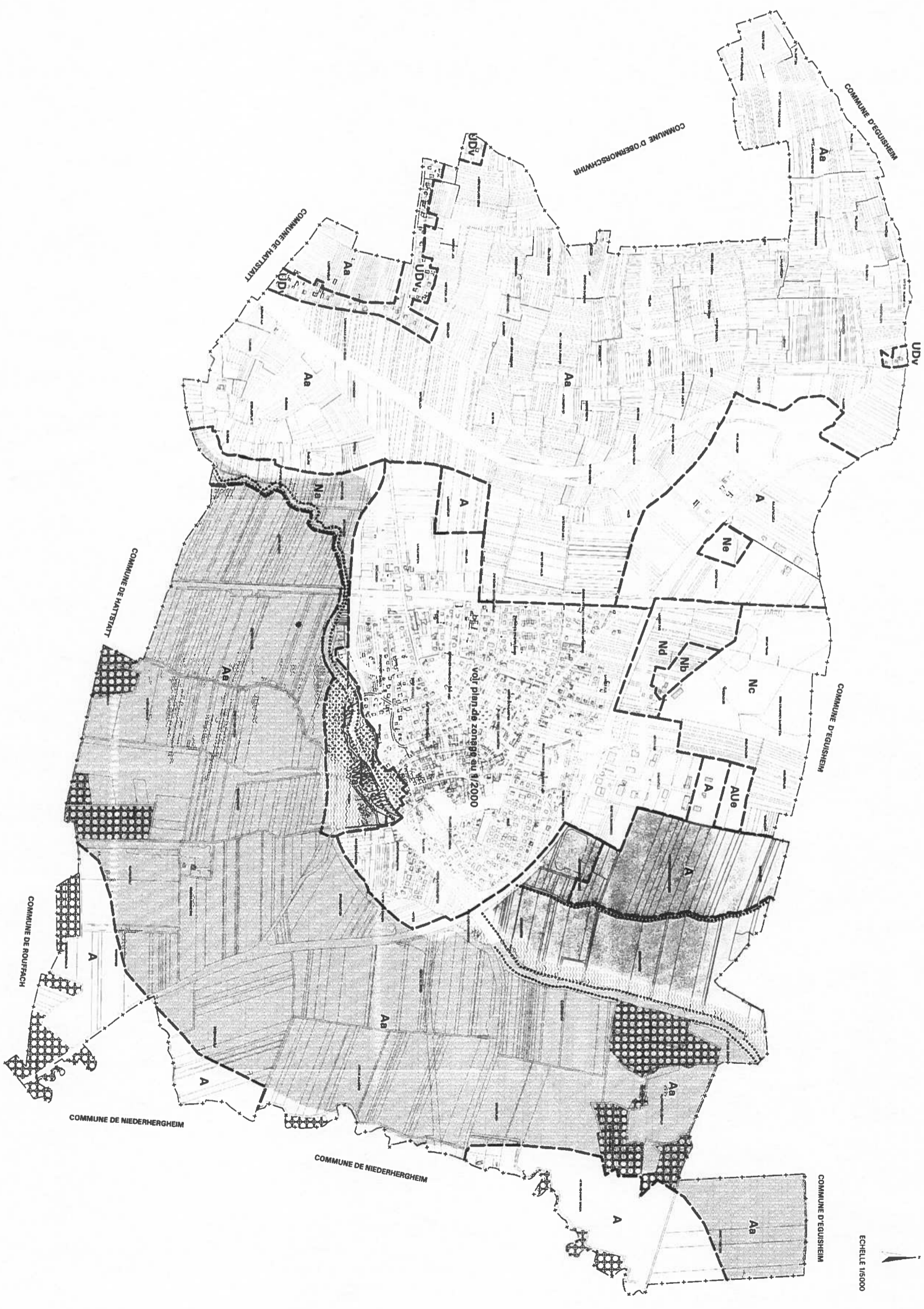
ZONES INONDABLES

révisées par arrêté préfectoral en date de 01/05/2008
zone à risque élevé en cas de crue décennale
zone à risque bas en cas de crue décennale

ELEMENTS DU PAYSAGE A PROTEGER

au titre de l'art. L123-17 du code de l'urbanisme

[Dotted pattern]	présent à l'origine
[Cross-hatched pattern]	présent à l'origine et soumis à protection
[Star symbol]	objet réglementaire



Dans toutes les zones, les constructions nouvelles doivent être conformes au PLU. Dans les zones classées, les constructions nouvelles doivent être conformes au PLU et au règlement de la zone classée.